Annonces légales et judiciaires

J AUTO

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la SASU J AUTO.
Siège social : 1 rue de l'Ondaine, 42700 Firminy.
Objet : L'achat et la vente de véhicules automobiles neufs ou d'occasion et de pièces détachées.
Capital : 500 euros.
Durée : 99 ans.
Présidente nommée pour une durée indéterminée et associé unique : Mme PRUDHOMME Céline, Aurore, demeurant 189 Allée des Ecureuils, 42490 Fraisses.
Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires. Chaque action donne droit à une voix.
Immatriculation : RCS de St-Etienne.

JARDINERIE GOUTAUDIER

SAS au capital de 15.000 €
Siège social : 28 Rue de Villemontais - 42300 ROANNE

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à ROANNE (Loire), du 01/04/2022, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : « JARDINERIE GOUTAUDIER ».
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : 28 Rue de Villemontais – 42300 ROANNE.
Objet : Vente de graines de semences, produits du sol, engrais ; Vente au détail de toutes fournitures pour le jardinage ; La culture de plants de fleurs et de légumes.
Date de clôture de l'exercice social : 31 octobre.
Capital : 15.000 Euros.
Durée : 99 ans.
Transmission des actions : En cas de pluralité d'actionnaires, les actions de la société ne peuvent être cédées, y compris entre actionnaires, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des trois quarts des actions.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom ; il a le droit de voter sauf disposition contraire prévue par le code de commerce.
Direction et administration de la société :
Président : Mme Françoise GOUTAUDIER : 30, Rue Emile Noirot – 42300 ROANNE.
La société sera immatriculée au RCS de ROANNE (Loire).

RJIMMO

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/03/2022 il a été constitué une société
Dénomination sociale : RJIMMO
Siège social : SAINT THOMAS LA GARDE (42600), 1176 Rue Edouard Martel.
Forme : SCI
Capital : 1000 Euros (Mille euros), apport en numéraire
Objet social : Administration gestion location biens immobiliers
Co-Gérants : Monsieur GUERRA Stéphane et Madame LIMOUZIN épouse GUERRA Nathalie élus pour une durée indéterminée
Les parts ne sont pas librement cessibles.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Saint-Etienne

ADAMAX FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 38 112,00 €
Siège social : SAINT-HEAND (42570)
756 Chemin le Grand Meyrieux
382 254 662 RCS SAINT ETIENNE

Modification

Aux termes des décisions de l'associé unique du23 mars 2022 :Monsieur Jérôme THEVENOT, né le 28 juillet 1973à Besançon (25), demeurant à MARNAY (70150) 6 Clos des Hirondelles, a été nommé Président pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Hervé MONISTROL démissionnaire. Il a été décidé de ne pas procéder au remplacement de Madame Véronique MONISTROL démissionnaire de son mandat de Directeur Général en date du 23 mars 2022.
Mention sera faite au RCS : SAINT ETIENNE.
Pour avis

SARL LES CHOUNETS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP du 04/04/2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LES CHOUNETS
Siège : 8 Allée du Pré Joli - 42680 ST MARCELLIN EN FOREZ
Objet : Achat et mise en valeur de tout bien immobilier en vue de la location meublée.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT ETIENNE
Capital : 2 000 euros
Gérance : M. Romain GOUJON, demeurant 26 Rue du Carillon - 74300 THYEZ
Pour avis, La Gérance

FOREZ AMENAGEMENTS - FORAM

SARL au capital de 50 000 €
SIEGE SOCIAL : 1 rue de la Chapelle BONSON (Loire)
RCS : SAINT ETIENNE 432 937 407

Modification

L'A.G.M. du 31 mars 2022 a constaté la fin des fonctions de co-gérant de Monsieur René RICHARD par suite de son décès, survenu le 11 juin 2021.
Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. SAINT ETIENNE.
LA GERANCE,

PRIM'SAC

S.A.S.U au capital de 7 623 €
SIEGE SOCIAL : Rue Necker
Marché de Gros, SAINT ETIENNE (Loire)
RCS : SAINT ETIENNE 344 761 275

Modifications

L'actionnaire unique a :
1) accepté la démission de Monsieur Patrick BOURGIN de ses fonctions de Président à compter du 31 mars 2022 à 24 heures ;
2) nommé en remplacement aux fonctions de Président, la société « AUDEO PARTNERS », dont le siège social est à LA FOUILLOUSE (Loire), ZI la Gouyonnière, à compter du 1er avril 2022 à 0 heure ;
3) transféré le siège social à LA TALAUDIERE (Loire), 39 Rue Salvador Allende avec effet au 31 mars 2022
Dépôt Légal RCS : SAINT ETIENNE
LE PRESIDENT

FROMAGERIE GUILLOTEAU

S.A au capital de 3.687.776 euros
Siège social : Le Planil – 42410 Pélussin
322 927 146 RCS SAINT-ETIENNE

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Nous avons l'honneur de vous informer qu'une Assemblée Générale Ordinaire de notre Société se tiendra le :
Mercredi 27 Avril 2022 à 11h00
Au siège social de la Société
Le Planil – 42410 PELUSSIN
Et par visioconférence (TEAMS)
à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
1-APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
2-AFFECTATION DU RESULTAT
3-APPROBATION DES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE
4-RENOUVELLEMENT DES ADMINISTRATEURS
5-POUVOIRS POUR FORMALITES
Les associés ont la faculté, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée de prendre connaissance du rapport du Conseil d'administration, des rapports du commissaire aux comptes, des comptes annuels de l'exercice 2021 (du 01/01/2021 au 31/12/2021), et des projets de résolutions se rapportant à cette assemblée sur demande.
Pour avis.
Le conseil d'administration

Notaire

SCP Bruno FAVIER et Catherine SIMONET
Notaires associés
17, rue de Bellevue, 43220 Dunières

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe du 10 décembre 2013, M. Régis Joseph Claude SANGLARD, en son vivant retraité, né à RIOTORD (43) le 3 novembre 1927, célibataire, demeurant à MARLHES (42) EHPAD ENTRE CHAMPS ET FORETS, décédé à MARLHES (42) le 5 décembre 2021, a institué un légataire universel.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Catherine SIMONET, suivant procès-verbal dont une copie authentique a été adressée au Greffe du TGI de SAINT-ETIENNE, le 31.03.2022.
Les oppositions pourront être formées auprès de Me Catherine SIMONET, notaire à DUNIERES (43) 17 rue de Bellevue, notaire chargé du règlement de la succession.
Pour insertion.
Le Notaire

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 24 juillet 2004, Mlle Jeanne Andrée Marie Fernande AUVRAY, en son vivant retraitée, demeurant à ST ETIENNE (42000) résidence de retraite l'Astrée, 26-28 rue de Molina, Née à MOULINS (03000), le 23 mars 1935, Célibataire, et décédée à ST ETIENNE (42000), le 27 février 2020.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christelle DUBOIS, Notaires, associés à SAINT-ETIENNE (Loire) 5, rue Mi-Carême, le 30 juillet 2020, et le contrôle de la saisine du légataire universel a été constaté aux termes d'un acte reçu par Maître Christelle DUBOIS, le 28 mars 2022 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christelle DUBOIS référence CRPCEN : 42005, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de ST ETIENNE de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

SASU FM CONCEPT

au capital de 1.500 €
107 Route de Collard -
42660 SAINT-ROMAIN-LES-ATHEUX

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SAINT-ROMAIN-LES-ATHEUX (Loire), du 01/04/2022, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : « SASU FM Concept ».
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 107 Route de Collard – 42660 SAINT-ROMAIN-LES-ATHEUX.
Objet : L'entretien de piscines, la réparation de tous équipements et matériels relatifs aux piscines, travaux publics et ruraux, terrassement, entretien de parcs et jardins ; Location d'engins avec ou sans chauffeur ; Toutes prestations administratives.
Durée : 99 ans.
Date de clôture de l'exercice social : 31 décembre.
Capital : 1.500 Euros.
Clause relative à l'agrément des cessionnaires d'action : les actions sont librement cessibles au profit d'un Actionnaire. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Actionnaires réunis en Assemblée Générale.
Direction et administration de la société : M. Florian MOUNIOLOUX, Président : 132 Chemin de la Selle – 42660 SAINT-REGIS-DU-COIN.
La société sera immatriculée au RCS de SAINT-ETIENNE.

GAEC DU VENT NOUVEAU

503 Route de Bel Air
42660 SAINT GENEST MALIFAUX
RCS SAINT ETIENNE

Constitution

Suivant acte SSP en date du 31/03/2022, a été constitué le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun DU VENT NOUVEAU, agréé par Madame la Préfète de la Loire le 17 février 2022 sous le numéro 42 22 04 1713. Son siège social est situé : 503 Route de Bel Air - 42660 SAINT GENEST MALIFAUX. Il sera immatriculé au GTC de SAINT ETIENNE.

MANARIBA

SCI au capital de 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 1660 Avenue Hélène Boucher
ANDREZIEUX-BOUTHEON (Loire)
RCS : SAINT ETIENNE 453 433 476

Modification des dirigeants

L'A.G.M. du 31 mars 2022 a constaté la fin des fonctions de co-gérant de Monsieur René RICHARD par suite de son décès, survenu le 11 juin 2021.
Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. SAINT ETIENNE.
LA GERANCE,

SCI BARI

S.C.I. au capital de 3 048,98 €
Siège social : 1 rue de la Chapelle BONSON (Loire)
R.C.S. : SAINT ETIENNE 409 478 344,

Clôture de liquidation

L'A.G.E. 31 mars 2022 de la société " SCI BARI " - Société en Liquidation, a décidé la répartition des comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion et décharge de son mandat au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31 mars 2022.
Dépôt légal et RCS : SAINT ETIENNE.
LE LIQUIDATEUR

SAS MAEMACE

Constitution

Avis est donné de la constitution de la S.A.S. "MAEMACE"
Dénomination: SAS MAEMACE
Forme: SAS
Capital de 1 803 759 €, divisé en 1 803 759 actions - apport en nature
Siège social : ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire), 224 Rue Jules Védrines, ZA des Murons
Objet social : Les activités de direction de gestion, de coordination, de contrôle et de représentation liées à la possession ou au contrôle du capital social de filiales ; L'animation de ses participations par la définition seule et exclusivement de la politique du groupe imposée aux filiales ; La prise de participation en fonds propres dans toutes entreprises et sociétés ; La gestion de ses participations et intérêts et le placement de ses fonds libres ; Toutes activités accessoires de gestion courante, prestations de services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix.
Président : M. Richard BOUCHUT, demeurant à MARCENOD (Loire) 136 Route du Moulin du Pas
Dépôt légal: R.C.S. SAINT ETIENNE
POUR AVIS

CATELIN GLOBAL SERVICES

SAS au capital de 10.000 €
Siège social : ZA Chana
10 Rue des Haveuses
42230 ROCHE LA MOLIERE
841.121.668 RCS SAINT ETIENNE

Modification

L'AGOA du 31/03/2022 a accepté la démission de M. Adrien CATELIN de ses fonctions de président et a nommé en remplacement, la société CGS FINANCES, siège social : ROCHE LA MOLIERE (42230) ZA Chana – 10 Rue des Haveuses, immatriculée 910.788.595 RCS SAINT ETIENNE.

SCI OPALE

Avis de constitution

Par acte SSP en date du 30 mars 2022 il a été constitué la SCI OPALE
Capital : 1 000 euros.
Siège social : 117 Impasse de Goutte Palle 42130 SAINT-ETIENNE LE MOLARD.
Objet social : L'acquisition, la propriété, la construction la location d'exploitation sous toutes ses formes, de tous immeubles bâtis, biens et droits immobiliers, et d'un façon générale toutes opérations civiles se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Cogérants: Madame POILANE Solène demeurant 117 Impasse de Goutte Palle 42130 SAINT-ETIENNE LE MOLARD.
Monsieur PLOTON Matthieu demeurant 117 Impasse de Goutte Palle 42130 SAINT-ETIENNE LE MOLARD.
Immatriculation: Au registre du commerce et des sociétés de SAINT-ETIENNE.
Pour avis
Les co-gérants

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 4 juin 2014, Madame Claudette Louise GIRAUD, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Pierre Jean Marie POYETTON, demeurant à UNIEUX (42240) 5 rue Jean baptiste Boussingault EHPAD Les Tilleuls. Née à LE CHAMBON-FEUGEROLLES (42500), le 27 juin 1936. Décédée à SAINT-ETIENNE (42000), le 13 janvier 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurence ZILIC BALAŸ,Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Laurence ZILIC-BALAŸ, Sophie SABOT-BARCET, Julien AZZOLA, Gaëtan POYET, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à MONISTROL SUR LOIRE (Haute-Loire) ZA Les Terrasses du Mazel, 15 boulevard François Mitterrand, le 16 mars 2022, duquel il résulte que les légataires universels conjoints remplissent les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître ZILIC-BALAY, notaire à AUREC SUR LOIRE 43110, référence CRPCEN : 43053, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de SAINT-ETIENNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

LES ETOILES DU FOREZ

S.A.S. au capital de 30 000 €
Siège social : SAVIGNEUX (Loire)
ZA de Crémérieux
R.C.S. : SAINT ETIENNE 512 979 238

Transfert du siège social

L'A.G.M. en date du 6 avril 2022 a décidé de transférer le siège social à L'HOPITAL LE GRAND (Loire) 92 Impasse de la Mare, et ce avec effet au 6 avril 2022. Inscription modificative et dépôt légal : RCS SAINT ETIENNE
LA GERANCE

LCE - LEGAY CEDRIC ELECTRICITE

SARL au capital de 5000 euros
Siège social : 240 rue des Sarments - 42720 VOUGY
En cours d'immatriculation au RCS de ROANNE

Par acte SSP du 01/04/2022, a été constituée la SARL **LCE - LEGAY CEDRIC ELECTRICITE**
Objet social : travaux d'installation électrique dans tous locaux
Siège social : 240 rue des Sarments - 42720 VOUGY
Capital : 5000 euros
Gérance : M. Cédric LEGAY, demeurant à VOUGY (42720) - 240 rue des Sarments
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de ROANNE.

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/04/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : GRANJON CONSULTING
Forme : SAS
Capital social : 4 000 €
Siège social : 256 Rue de L'Ozon, 42560 BOISSET ST PRIEST
Objet social : conseils en organisation et gestion des entreprises, assistance à l'acquisition et à la cession d'entreprises
Président : M. Yves GRANJON demeurant 256 Rue de L'Ozon, 42560 BOISSET ST PRIEST
Clause d'agrément : les actions sont librement cessibles et transmissibles
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-ETIENNE

S.C.I. ESPACIAL

S.C.I. au capital de 152,45 €
Siège social : 1 rue de la Chapelle BONSON (Loire)
R.C.S. : SAINT ETIENNE 343 801 346

Clôture de liquidation

L'A.G.E. du 31 mars 2022 de la société "S.C.I. ESPACIAL" - Société en Liquidation, a décidé la répartition des comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion et décharge de son mandat au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31 mars 2022.
Dépôt légal et RCS : SAINT ETIENNE.
LE LIQUIDATEUR

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2019, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, fixe le prix de la ligne de référence des annonces judiciaires et légales pour l'année 2020, selon les modalités suivantes : le tarif de base est de 1,78 € hors taxe le millimètre.

Annonces légales et judiciaires

SAS JB-SOLUTIONINVEST

Constitution

Avis est donné de la constitution de la S. A.S. "JB-SOLUTIONINVEST":
Dénomination: SAS JB-SOLUTIONINVEST
Forme: SAS
Capital de 3 567 435 €, divisé en 3 567 435 actions - apport en nature
Siège social : ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire), 224 Rue Jules Védrines, ZA des Murons
Objet social : Les activités de direction de gestion, de coordination, de contrôle et de représentation liées à la possession ou au contrôle du capital social de filiales ; L'animation de ses participations par la définition seule et exclusivement de la politique du groupe imposée aux filiales ; La prise de participation en fonds propres dans toutes entreprises et sociétés ; La gestion de ses participations et intérêts et le placement de ses fonds libres ; Toutes activités accessoires de gestion courante, prestations de services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix.
Président : M. Joël BOUCHUT, demeurant à GRAMMOND (Loire) Le Chambon – 9 Impasse du Tilleul
Dépôt légal : R.C.S. : SAINT ETIENNE
POUR AVIS

SCI 3E IMMO

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI 3E IMMO
Siège : 06, rue des Jardins, SAINT PRIEST EN JAREZ (42).
Capital : 200 €.
Objet : acquisition, gestion par bail, location et administration de tous biens et droits immobiliers.
Cessions de parts : librement cessibles uniquement entre associés et au profit des descendants des associés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SAINT-ETIENNE (42).
Gérance : Ramazan FAKILI, 06, rue des Jardins, 42270 SAINT PRIEST EN JAREZ.

ANTOINE RICHARD DEVELOPPEMENT MANAGEMENT

Constitution

Avis est donné de la constitution de la S. A.S. « ANTOINE RICHARD DEVELOPPEMENT MANAGEMENT », et par abréviation « ARD MANAGEMENT », au capital de 2 000 €, divisé en 2 000 actions - apport en numéraire :
Siège social : ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire), 20 rue du Perrot.
Objet social : Toutes prestations de services ayant trait à la construction, la promotion immobilière, au lotissement, et à la commercialisation de terrain à bâtir, biens immobiliers avant ou après adaptation, modification, rénovation ; La conception, la direction, le pilotage et la commercialisation de toute opération immobilière ; Commercialisations de maisons, tous biens immobiliers ; L'activité de marchand de biens.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.
Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote.
Chaque action donne droit à une voix.
Président : Monsieur Antoine RICHARD, demeurant à ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire), 20 rue du Perrot.
Dépôt légal : R.C.S. : SAINT ETIENNE.
POUR AVIS

SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :
XA 42 22 0030 01 : superficie totale : 53 ha 28 a 27 ca dont 2 ha 91 a 97 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcellaire : NEAUX (37 ha 85 a 34 ca) - 'Les terroliers': B- 216- 217- 218- 220(J)- 220(K)- 223- 224- 225- 226- 227- 229- 230- 235- 236- 237- 238- 239- 241- 242- 243- 250- 251- 252- 426- 435[228]. NEULISE (1 ha 81 a 16 ca) - 'Enve': YA- 21. SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY (13 ha 61 a 77 ca) - 'Terrolier': E- 742- 743- 746- 1065[744]- 1067[745](A)- 1067[745](B).
Zonage : NEAUX : RNU NEULISE : A SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY : RNU
Libre
Vendu en un seul lot
XA 42 22 0045 01 : superficie totale : 1 ha 54 a 73 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances non agricoles. Parcellaire : USSON-EN-FOREZ (1 ha 54 a 73 ca) - 'Des lavandieres': F- 254 - 'L ouche': F- 250- 251- 252- 253- 255.
Zonage : USSON-EN-FOREZ : A-U
Occupé mais bail résilié dans l'acte de vente
Vendu en un seul lot
XA 42 22 0046 01 : superficie totale : 2 ha 54 a 64 ca dont 2 ha 19 a 64 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : SAINT-ETIENNE (2 ha 54 a 64 ca) - 'Aux bois': 292E- 669[379] - 'De queret': 292E- 672[379](J)- 672[379](K)- 672[379](L).
Zonage : SAINT-ETIENNE : N-U
Libre
Vendu en un seul lot

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **25/04/2022** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer **www.safer-aura.fr**, soit par mail à direction42@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5 rue de la Télématique - 42000 SAINT-ETIENNE Cedex - Tél : 04.77.91.14.20 Mail : direction42@safer-aura.fr.

SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

POUR LA LOCATION DE BIEN À VOCATION AGRICOLE
Article R 142.3 du Code rural et de la pêche maritime
(Location dans le cadre d'intermediation locative)

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes propose la location des biens fonciers ci-dessous désignés.

IL 42 22 0002 01 – NEAUX : Surface : 98 a 91 ca - « Les Terroliers » B 436 – Bâti : Aucun bâtiment
Agri : BIO : NON - zonage : RNUnu –
IL 42 22 0003 01 – NEULISE : Surface : 5 ha 02 a 06 ca - « Bel Air » YB 21 – Bâti : Aucun bâtiment
Agri : BIO : NON - zonage : A
IL 42 22 0004 01 – NEAUX : Surface : 81 a 80 ca - « Les Terroliers » B 222 – Bâti : Aucun bâtiment
Agri : BIO : NON - zonage : RNUnu – NEULISE : Surface : 81 a 67 ca - « Enve » YA 23 – Bâti : Aucun bâtiment
Agri : BIO : NON - zonage : A
IL 42 22 0005 01 – NEAUX : Surface : 3 ha 69 a 80 ca - « La Farge Sud » B 180 – 181 -182 – Bâti : Aucun bâtiment -Agri : BIO : NON - zonage : RNUnu –
IL 42 22 0006 01 – NEAUX : Surface 58 a 50 ca - « Les Terroliers » B 221 – Bâti : Aucun bâtiment
Agri : BIO : NON - zonage : RNUnu – SAINT SYMPHORIEN DE LAY : Surface : 25 ha 06 a 75 ca - « Aux Brosses – Bardillon Sud – La Brosse - Terrolier » E 849-850-851-852-859-860-861-1764-1766-870-1760-1762-741 – Bâti : Aucun bâtiment Agri : BIO : NON - zonage : RNUnu
IL 42 22 0007 01 – NEAUX : Surface : 12 ha 38 a 19 ca - « La Farge Sud - Les Terroliers» B 170-177-385-231-249 – Bâti : Aucun bâtiment -Agri : BIO : NON - zonage : RNUnu –

Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles de la Safer, elles sont priées de déposer leur candidature par écrit auprès du service départemental de la Safer : 5 rue de la Télématique 42000 SAINT-ETIENNE Cedex , soit par mail à direction42@safer-aura.fr Tél.: 0477911420 au plus tard dans les 2 jours ouvrés suivant la date du **25/04/2022. Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération**.CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.

PIQUERES-GRAS

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 25/03/2022 il a été constitué une société :
Dénomination sociale : PIQUERES-GRAS
Siège social : SAINT JUST SAINT RAMBERT (42170), 12 avenue Grégoire Chapoton.
Forme : SAS
Capital : 1000 Euros (Mille euros), apport en numéraire.
Objet social : Gestion locative patrimoniale, administration, location de divers droits et biens immobiliers et mobiliers. Achat immobilier et vente si nécessaire .
Président : Monsieur Sylvain PIQUERES élu pour une durée indéterminée.
Les parts ne sont pas librement cessibles.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Saint-Etienne.

KELTEN

NORVENIR

SAS au capital de 690000 €
Siège social : 113 avenue du 8 MAI 1945 42340 VEAUCHE
438 667 321 RCS de Saint-Etienne

Modification

L'AGO du 28/03/2022 a nommé président M. BESSENAY Norbert, demeurant 92 route des Sagnes 42330 Saint-Médard-en-Forez en remplacement de Mme BESSENAY Véronique.
Mention au RCS de Saint-Etienne.

CHRONIQUE JURIDIQUE /

Suppression des EIRL

Lors de la création de son activité, un entrepreneur ne souhaitant pas constituer une société avait le choix entre deux modes d'exercices : entrepreneur individuel ou EIRL (Entrepreneur individuel à responsabilité limitée).

La loi du 14 février 2022 sur l'activité professionnelle indépendante a supprimé l'EIRL. Elle laisse place à un statut unique pour l'entrepreneur individuel qui souhaite se lancer. À compter de la création de son entreprise, tout entrepreneur individuel relèvera de ce nouveau statut, qui s'appliquera à toutes les créations d'entreprises dès le 15 mai 2022.

Plusieurs nouveautés ressortent de ce statut unique d'entrepreneur individuel.

Pour tous les nouveaux entrepreneurs individuels qui seront soumis au statut unique par défaut, les patrimoines personnels et professionnels seront séparés.

Toujours dans l'esprit de simplification du statut de l'entrepreneur individuel, la séparation est automatique, c'est-à-dire qu'elle ne nécessite aucune formalité particulière. Les biens utiles à l'activité de l'entreprise sont affectés au patrimoine professionnel, tandis que les autres biens entrent dans le champ du patrimoine personnel.

Enfin, il est possible, pour l'entrepreneur, de renoncer à cette option pour les créanciers de son choix. Par exemple, l'entrepreneur qui souhaite obtenir un prêt pourra renoncer expressément, pour ce créancier, à la séparation de ses patrimoines.

Attention, en cas de manœuvres frauduleuses ou d'inobservation grave et répétée des obligations fiscales ou sociales par l'entrepreneur, les créanciers fiscaux et sociaux pourront agir sur l'ensemble des patrimoines professionnel et personnel.

Le statut unique créé promet d'accompagner les entrepreneurs individuels sur leur projet à long terme et non uniquement à leur création. En effet, avec ce statut, il sera plus facile de transformer son entreprise en société.

Vous pourrez, en tant qu'entrepreneur individuel, céder tout ou partie de votre patrimoine professionnel, sans procéder à la liquidation de celui-ci.

Comme l'EURL, l'entrepreneur individuel est soumis à l'impôt sur le revenu. Il peut en revanche, s'il le souhaite, exercer une option pour l'impôt sur les sociétés. Cette option n'était auparavant accessible qu'aux entrepreneurs ayant opté pour le régime de l'EIRL.

Ces nouvelles dispositions ne concernent que les créations d'entreprise pour l'avenir. Les personnes exerçant leur activité sous le régime de l'EIRL à la date de publication de la présente loi demeureront régies par les anciens textes dans leur nouvelle rédaction. ■

Marie-Christine Persol,
Service juridique FDSEA Loire

MANJU

Constitution

Avis est donné de la constitution :
S.A.S. "MANJU"
Capital : 1 200 000 €, divisé en 1 200 000 actions -
Apport en nature : 1 200 000 €
Siège social : SAINT ETIENNE LE MOLARD (Loire) 180 Chemin des Balmes
Objet social : Les activités de direction de tutelle et de représentation liées à la possession ou au contrôle du capital social de filiales ; La prise de participation ; La gestion de ses participations ; Toutes activités accessoires de gestion courante, prestations de services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires. Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix
Présidente : Madame Manon CELLE, demeurant SAINT ETIENNE LE MOLARD (Loire) 136 Chemin des Balmes
Dépôt légal : R.C.S. : SAINT ETIENNE

POUR AVIS

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 17 mars 2010, Madame Monique Marie LALLEMANT, en son vivant retraitée, demeurant à ROANNE(42300) 111 rue de Charlieu. Née à CHENOVE (21300), le 7 mars 1928. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à ROANNE (42300) (FRANCE), le 3 février 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Virginie VIAL, Notaire Associé au sein de l' Office Notarial SELAS GERBAY à ROANNE, 3 Bis, rue Emile Noirot, soussignée, le 25 mars 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maitre Christine SOL DOURDIN, notaire à ROANNE (42300) référence CRPCEN : 42104, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de ROANNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Paysans de la Loire

ANNONCES LÉGALES

Rapidité, simplicité, efficacité à votre disposition 24h/24

Une seule adresse : www.paysansdelaloire.fr